



CRITERES A RESPECTER ECO-LABEL IRE/UF



LES PRODUITS ECO-LABEL SONT CERTIFIES SELON LES CRITERES SUIVANTS :

Critères de base pour les matières premières :	Matières de qualités supérieures et sans résidus pouvant être considérés comme des contaminants non désirés.	Tensio-actifs :	Conformes à la directive de la CEE sur la biodégradabilité des agents tensioactifs (Exemple : interdiction des Nonylphénol)	
Chlore et dérivés halogénés :	Chlore interdit. Sans Eau de Javel, Triclosan, Symclosène et sans tensio-actif halogéné (fluoré, bromé et iodé)	Ammoniums quaternaires :	Pas autorisés	
Pesticides-Phytosanitaires :	Pas autorisés	Perturbateurs endocriniens :	Interdit (pas de HAP type Benzopyrène, pas de PCB)	
Phénols :	Pas de Bisphénol, Parabènes et halogéno-phénols.	Phtalates :	Pas autorisés	
Phosphates ajoutés :	Interdits dans toutes les lessives textiles et les détergents pour lave-vaisselle. Sels de phosphate et autres composés contenant du phosphore restreint aux produits pour lesquels aucun substitut n'existe (max 0.5% en masse)	Séquestrants :	Pas de EDTA, PTDA ni de NTA	
Enzymes / Micro-organismes :	Pas d'ajouts	Azurant optique :	Pas autorisés	
Solvants :	Sans solvants CMR, halogénés (Chlorure, Trichlo, ...) ou aromatiques (Xylène, Benzène, Toluène)	Conservateurs :	Sans Formaldéhyde ni Thiazolinone (MIT ou CMIT)	
Nanoparticules :	Interdit (TiO ₂ , E171, oxyde de fer, ...)	Anticorrosion :	Pas de Benzotriazole, ni de Borax	
Composants sensibles :	Sans Glutaraldéhyde, ni substances SVHC selon annexe XIV de REACH (Methylpyrrolidone (NMP), Ethylpyrrolidone (NEP)), ni composés persistants (PBT, vPvB)	Biodégradabilité :	Garantie d'une biodégradabilité intrinsèque du produit fini supérieure à 95% en 28 jours (test OCDE 302B pour la biodégradabilité intrinsèque)	
Colorants :	Colorants alimentaires si conformité avec le produit, autrement colorants acceptés en contact alimentaire	Parfums :	Respect du code de l'IFRA. Sans nitromusc ni musc polycyclique. Concentration max de 0.5% en masse du produit final.	
Efficacité – pertinence :	Efficacité testée en interne par le laboratoire et validé en externe par des clients référence.	Emballages :	Emballages recyclables, sans plastiques halogénés ni métaux lourds et conformes aux directives REACH, SVHC, RoHS et 94/62/EC Article11.	
Risques utilisateurs (phrases de risques interdites) :	Sans composés avec les phrases : EUH029, EUH031, EUH032 (au contact d'un acide ou de l'eau, dégagent des gaz toxiques) // H300, H301, H304, H310, H311, H330, H331, H370, H371, H372, H373 (toxiques, mortels ou risque d'effets graves pour les organes) // H317, H334 (sensibilisants) dans le produit final à plus de 0.1% en masse // H340, H341 (mutagènes) // H350, H351 (cancérogènes) // H360, H361, H362 (toxiques pour la reproduction) // EUH070 (toxique par contact oculaire) // EUH059, H420 (dangereux pour la couche d'ozone) // Sans étiquetage « Danger sur le milieu aquatique »		Tests sur les animaux :	Pas autorisés